

Les circuits courts



Intervention de Jean-Baptiste Traversac à L'Esitpa (76) le 7 décembre 2011.

Jean-Baptiste Traversac est ingénieur dans l'Unité mixte de recherche Sciences pour l'action et le développement : activités, produits, territoires (UMR1048 Inra AgroParisTech-Sadapt) du Centre de recherche Inra de Versailles-Grignon. Cette unité est rattachée au Département Sciences pour l'action et le développement.

Evolution des circuits courts

Les circuits courts ne sont pas récents, au contraire c'est l'une des formes les plus ancestrales de vente des agriculteurs aux consommateurs. Initialement, c'est la vente à la ferme. Cette forme est encore vive dans de nombreux pays et au niveau mondial, surtout dans les pays en voie de développement. Dans ces pays les circuits courts fournissent encore ¼ à 1/3 de l'alimentation totale.

Dans les pays industrialisés, la société était organisée autrefois et jusqu'au début du XX siècle avec une production agricole de proximité et des ceintures maraîchères et laitières autour des grandes villes. C'était le cas pour Paris qui s'approvisionnait en Normandie pour de nombreux produits. Avec la réduction des coûts de transport et leur rapidité accrue, cette répartition territoriale est devenue déclinante puisque les produits pouvaient voyager sur des distances toujours plus grandes.

On distingue dans le monde des pays où la production et la vente en circuit court restent proches du consommateur, ce sont les pays du sud. Et des pays où le mode d'approvisionnement fait débat depuis quelques années. Ce sont les pays du Nord et notamment les pays anglo-saxon, où il y a eu disparition du lien entre le producteur et le consommateur. Les chercheurs de Cardiff et de Londres ont travaillé sur ce phénomène et la réappropriation par le consommateur de son approvisionnement alimentaire.

Nous assistons en ce début du XXIème siècle à une remise en cause par des consommateurs du « globalized agri food system ». Et certains courants défendent la reterritorialisation de l'agriculture (Murdoch et al 2000).

L'une des difficultés pour le développement des circuits courts est le conflit d'usage entre espace urbain et péri urbain

L'autre difficulté est l'accès à la terre et son coût. Alors que les récoltes sont d'un revenu souvent faible, la terre constitue une réserve financière pour l'agriculteur qui sera tenté de la vendre le plus cher possible. A proximité des villes, il est tenté de les vendre en terrain à bâtir.

En 2010 les circuits courts en France est un système de distribution très minoritaire, mais significatif. Le recensement 2010 (RGA) permet de savoir que 18 % des agriculteurs sont impliqués peu ou prou dans les circuits courts.

La définition des circuits courts fait appel à 2 types de proximité.

Il y a une convergence de vue sur la proximité relationnelle. Le plan Barnier 2009 définit le circuit court comme un mode commercialisation avec maximum un intermédiaire, peu importe la distance. C'est donc de la vente directe du producteur au consommateur ou de la vente indirecte s'il n'y a qu'un seul intermédiaire.

Par contre, la distance entre le producteur et le consommateur n'est pas nécessairement courte. La distance peut être importante dans le cas de vente par correspondance ou vente par internet.

La nécessité de proximité géographique fait débat.

Les circuits courts font appel à une très grande variété d'organisation puisque plus de 15 formes différentes de commercialisation ont été repérées. L'organisation au niveau de la production peut être individuelle, collective avec engagement (Amap) ou collective sans engagement.

L'état des lieux et l'analyse des circuits courts actuels est difficile à réaliser en raison de l'absence de statistiques qui ont toujours fait défaut, jusqu'au recensement 2010.

Les premiers résultats du recensement 2010 sont sortis en septembre 2011. Ce ne sont que quelques indicateurs. Les données ne seront pas exploitées rapidement et il faudra attendre plusieurs mois pour avoir une vision plus claire des circuits courts.

Par ailleurs le recensement agricole et le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole) ne quantifient pas la fonction commerciale au niveau de l'exploitation agricole, sauf en viticulture.

Les analystes manquent de recul. Ils doivent faire face à l'absence d'enregistrement de l'activité circuit court sur les exploitations agricoles car les éléments comptables sur les circuits courts sont difficiles à saisir.

De ce fait, les travaux réalisés sur les circuits courts sont essentiellement des travaux de type qualitatif, réalisés par des sociologues ou de géographes.

Une grille d'analyse en 3 dimensions

Dimension technique et agronomique

Quels sont les effets des circuits courts sur les pratiques de l'agriculteur. L'évolution des pratiques agricoles a conduit en général à une simplification de l'organisation et du travail. La vente directe par l'agriculteur modifie les pratiques. Par exemple dans la culture de carotte il y a un seul semis pour une récolte groupée et homogène. Dans le cas de vente à des consommateurs, il faut échelonner les semis pour avoir différentes dates de récolte et ainsi faire face à une demande étalée dans le temps.

Dimension territoriale

Les circuits courts influencent les politiques d'aménagement du territoire en zone périurbaine

Dimension sociale et organisationnelle

Quelle organisation de filière en circuit court ? Les circuits courts demandent à l'agriculteur plus de travail et un plus grand nombre de tâches et de compétences pour lesquelles il n'est pas toujours formé.

Part de marché des circuits courts

D'après le recensement de 2010 les circuits courts n'augmentent pas en France. Contrairement aux idées reçues, le chiffre de 18 % d'agriculteurs impliqués dans les circuits courts, marque une diminution depuis le RGA 1988. En effet, la part des exploitations tournées vers la vente directe a évolué de la façon suivante :

RGA	1998	2000	2010
Nb Expl.	275 469	120 294	90 500
%	27,10 %	15,40 %	18 %

L'évolution est contrastée selon les régions :

Les circuits courts sont importants en Languedoc Roussillon en raison de la viticulture. 30 % des viticulteurs sont impliqués dans la vente directe et en tirent un revenu de plus de 25 000 euros/an

Part de marché des circuits courts dans la distribution alimentaire

De 10 à 20 %

Rhône Alpes

Pays de Loire

Lorraine

De 0 à 10 %

Bretagne

Basse Normandie

Alsace

Midi Pyrénées

Provence Apes Cote d'Azur

A l'inverse les circuits court dans d'autres régions sont très faibles (exemple Nord Pas de Calais).

Les produits vendus en circuits courts sont concentrés sur quelques produits phares comme : la viticulture d'appellation, les fruits et légumes, l'horticulture
Les produits les moins représentés dans les circuits courts sont la viande de bovin, le lait de vache.

Les circuits courts : 3 formes distinctes

- 1 Soit une intégration verticale dans une logique économique industrielle
- 2 Soit le producteur passent par un intermédiaire de transformation qui vend ensuite au consommateur.
- 3 Soit le producteur passe par une organisation de producteurs qui procède à la transformation puis vend au consommateur.

Nota : aux USA, ce sont les consommateurs qui viennent vers les producteurs.

Les motivations des producteurs

Analyse de la nature des incitations : 5 fonctions de l'intégration verticale en économie industrielle :

- 1) Capter de la valeur : de – à ++

Dans certains cas la vente directe dégage peu de valeur car le coût de distribution est élevé. Face à la concurrence des autres circuits de distribution très performants, la main d'œuvre familiale sur l'exploitation est peu rémunérée pour garder des prix bas en circuits courts.

- 2) rétablir un pouvoir de négociation : +

L'agriculteur voit la possibilité de discuter avec l'aval en disant que s'il l'accord ne lui convient pas il distribuera lui-même. Mais les circuits courts sont trop faibles dans la négociation, sauf les outils coopératifs qui peuvent discuter avec les transformateurs et la grande distribution.

- 3) réduire les aléas

Les circuits courts permettent de s'affranchir des fluctuations des marchés mondiaux et des retournements de conjoncture avec des baisses rapide des prix.

- 4) Contrôler les externalités : +++ (vis-à-vis des labels)

Pour les AOC fromagère la vente directe permet de contrôler l'image des produits auprès des consommateurs et évite leur dévalorisation.

- 5) Favoriser la diversité de l'offre : +++

Les circuits courts permettent d'avoir des formats de présentation variés

Les fonctions des circuits courts pour le producteur

- 1- Fonction d'utilité personnelle (psychologique), satisfaction personnelle de rencontrer des gens.
- 2- Fonction de représentation géographique : Favoriser la reterritorialisation de l'agriculture pour exprimer la présence de l'agriculture comme acteur local et ne pas être coupé de la population

Les facteurs déterminants

Est-ce juste une question de demande à stimuler ? La demande existe pour le vin, les fruits et les légumes, mais c'est moins le cas de la viande ou des pommes de terre.

L'environnement industriel offre-t-il des services ? La fermeture des abattoirs pose des problèmes aux éleveurs qui ne trouvent plus parfois de solutions économiques.

Quelles opportunités offre la localisation géographique ?

Quel est l'environnement institutionnel (loi et règlements). Aux USA dans certains Etats il y a interdiction de transformation et de vente directe par les fermiers.

Quel est le rapport ville-campagne ? L'avis des collectivités des zones urbaines a une influence sur la possibilité de développement des circuits courts. Exemple en Rhône Alpes, les politiques sont favorables depuis plus de 40 ans et c'est la région où les circuits courts sont les plus développés.

Autre éléments de réflexion : l'innovation

Le compagnonnage Circuits courts et agriculture biologique.

L'agriculture biologique demande un effort d'organisation et entraîne un surcroît de travail en sachant gérer des dizaines de cultures différentes sur l'exploitation. Le temps de travail est donc plus important qu'en agriculture traditionnelle.

L'agriculture biologique s'est développée en circuits courts. Le temps de travail de préparation pour la vente s'ajoute au temps de travail sur les cultures.

Par contre, les producteurs qui vendent à la ferme ou sur les marchés n'ont en général pas sentis le besoin d'être labélisé agriculture biologique pour vendre et discuter avec le consommateur. Dès lors qu'ils vendent à un intermédiaire l'agriculture biologique peut leur être utile pour être reconnu par les consommateurs.

Effets inattendus

La prise en compte des pollutions en région parisienne du fait des circuits courts. La localisation des champs de culture pour les circuits courts en bord de routes a amené les consommateurs à poser des questions aux agriculteurs sur la pollution (ETM, HAP, Pb, ...) par les voitures en région parisienne. Une étude a montré qu'une distance de sécurité de 250 m le long des routes en plaine de Versailles impacterait 78,4 ha qui ne pourraient être cultivés. Hors 50 % des légumes sont produits par des maraichers spécialisés qui ne peuvent délocaliser leur production !

Les différents modes de commercialisations circuits courts.

Les producteurs utilisent de 7 à 12 systèmes différents pour vendre leurs produits.

Circuits court et Grande Distribution

L'approvisionnement de la Grande Distribution en circuit court dans le Bassin parisien est le marché le plus intéressant pour les producteurs.

Plusieurs questions ont été étudiées au niveau de la relation entre le chef de rayon et l'agriculteur.

- 1) les agriculteurs ont-ils accès au chef de rayon sans passer par les centrales d'achat ? Les contraintes sont-elles fortes ?
- 2) Quelles sont les contraintes logistiques de la grande distribution ? Quel impact sur l'organisation ?

Une enquête a été réalisée auprès de 8 chefs de rayon en région parisienne pour savoir si l'achat est possible par le chef de rayon auprès des agriculteurs.

La surprise de l'enquête est que le chef de rayon peut choisir de s'approvisionner auprès des agriculteurs.

En fait, le schéma est le suivant. Le chef de rayon s'approvisionne auprès de la centrale d'achat puis a la possibilité de regarder dans la région quel agriculteur peut l'approvisionner soit pour des livraisons programmées, soit pour des livraisons ponctuelles.

L'offre de prix de la centrale d'achat porte sur une qualité, un prix produit et un coût logistique qui est facturé au magasin. La centrale d'achat n'est pas toujours moins chère que l'agriculteur qui n'a qu'un seul paramètre un prix/kg et ne facture pas la logistique. L'offre agriculteur peut donc être très valable pour la grande distribution.

L'intérêt de la centrale d'achat pour le chef de rayon est qu'elle propose en permanence des promotions sur des produits à des prix intéressants qui font une animation pour le chef de rayon et lui assurent de stimuler ses ventes. Le chef de rayon ne peut donc pas se couper de l'offre centrale d'achat car il perdrait le bénéfice de l'animation commerciale.

La grande distribution ne met pas de barrière pour le référencement du producteur et le coût de référencement est très faible (en fruits et légumes, il n'y a pas de code barre à mettre. Par contre le coût logistique est très élevé pour le producteur.

Dans les magasins la valorisation de l'image de l'agriculteur comme fournisseur est forte et souvent supérieure à la part d'approvisionnement. La grande distribution sait en tirer profit pour l'image du magasin.

Quel est le nombre d'agriculteurs intéressés par la vente en GMS ? Il n'y a pas de statistiques.

Il y a également peu de chiffres sur le consentement à payer des consommateurs sur les labels et produits de qualité.

Le label circuits courts ou produits fermier a été refusé par les producteurs qui ont refusé les contraintes.

Toutefois, le développement de ces circuits courts est soumis à la résolution d'au moins **cinq contraintes fortes**. Quatre s'imposent aux consommateurs, la cinquième est du ressort des agriculteurs.

Du côté des consommateurs :

- 1) La distance des lieux de production (la campagne) d'avec les lieux de consommation, limite le développement de ces circuits courts auprès des populations urbaines.
- 2) La spécialisation de l'offre sur quelques types de produits oblige les consommateurs à fréquenter plusieurs types de commerces pour faire leurs courses alimentaires.
- 3) Les productions agricoles en France ne sont pas réparties de façon identique à la population. Parler de circuits courts en Bretagne. Mais pour les autres régions de France, l'autosuffisance alimentaire n'est pas assurée.
- 4) Le désir grandissant des Français de consommer de plus en plus de produits transformés et de moins en moins de produits bruts (fruits et légumes, viandes).
- 5) Du côté des producteurs: Intégrer la transformation et la commercialisation des produits agricoles élevés ou produits sur l'exploitation nécessite d'acquérir de nouvelles compétences très différentes de celles que les agriculteurs détiennent aujourd'hui. Quelle est la proportion d'agriculteurs intéressée par l'acquisition de ces nouvelles compétences? Quels changements cela implique-t-il dans l'activité de l'exploitation.

Notre sentiment, au CREDOC, est donc que les circuits courts se développeront. Ils resteront toutefois, sans doute, une activité marginale au regard du commerce alimentaire. Aujourd'hui, moins d'1% du commerce de produits alimentaires est réalisé en circuits courts, **contre 67%** en grandes surfaces. Il y a donc des places à prendre actuellement pour les agriculteurs qui le souhaitent. Mais les circuits courts ne représenteront pas une part significative des dépenses de consommation alimentaires des ménages.

Cet avis se base sur différents travaux d'études que nous avons pu mener sur les attentes et les comportements des consommateurs en matière alimentaire et nos connaissances des attitudes et des comportements de consommation des Français. Franck Lehuédé, *Chef de projets sénior du Département Consommation*- Tél. : 01 40 77 85 94

L'enquête INSEE rendue publique le 10 novembre 2011 porte sur l'emploi du temps des Français et constate que les femmes consacrent 10 minutes de moins à faire la cuisine en 2010 par rapport à 1999. Elles consacrent aussi 9 minutes de moins à faire les courses en 2010 par rapport à 1999.

Les circuits courts dans le plan Barnier 2009

« Les circuits courts, qui recréent du lien entre les consommateurs et les agriculteurs, contribuent au développement d'une agriculture durable et d'une consommation responsable. Ils recèlent un potentiel de développement important permettant de mieux valoriser les productions, de créer des emplois et de mettre en place une nouvelle « gouvernance alimentaire » à l'échelle des territoires. C'est le sens du plan d'action et des 14 mesures que j'ai présentées aujourd'hui et qui seront déclinées dans chacune des régions. » a déclaré Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, le 14 avril, lors d'un déplacement à Vanves (Hauts de Seine).

Ce déplacement avait été effectué à la rencontre d'agriculteurs et de consommateurs engagés dans le cadre de l'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Les AMAP sont une des formes de circuits courts. Le plan présenté, s'appuie sur les conclusions d'un groupe de travail mis en place dans le prolongement des Assises de l'Agriculture et du Grenelle de l'environnement. Il répond à la volonté de développer la part des produits de saison et de proximité dans les achats alimentaires dans le double intérêt des consommateurs et des agriculteurs. Ce plan s'intègre dans la politique de l'offre alimentaire sûre, diversifiée et durable du Ministère de l'agriculture, comprend 14 mesures concrètes déclinées en 4 axes :

► **Améliorer les connaissances sur les circuits courts et les diffuser.** La connaissance des circuits courts, encore partielle, doit être renforcée par l'élargissement du recensement agricole et du réseau d'information comptable agricole à ces démarches. Par ailleurs, les agriculteurs ont besoin pour s'engager dans ce mode de commercialisation d'informations sur des champs très larges. Enfin, la mobilisation de la recherche sur ces démarches doit être améliorée.

► Adapter la formation des agriculteurs de la production à la vente.

Les programmes scolaires des lycées agricoles seront adaptés Un agriculteur qui souhaite s'engager dans la commercialisation directe de ses produits a besoin d'une formation adaptée associant plusieurs métiers : la production, la vente, voire la transformation des produits.

► Favoriser l'installation d'agriculteurs en circuits courts

L'accès au foncier, aux aides publiques et aux prêts bancaires s'avère parfois difficile pour les agriculteurs engagés ou souhaitant s'engager dans ce mode de commercialisation. La priorité est la construction de références technico-économiques adaptées pour permettre aux partenaires financiers d'évaluer la viabilité économique des projets. Une étude est lancée dès cette année. Par ailleurs, la mise en place de chartes départementales de maîtrise du foncier agricole sera poursuivie en lien avec les collectivités territoriales

► Mieux organiser les circuits courts.

La priorité est de mettre en place une charte sur les circuits courts permettant de les définir et d'établir des critères communs aux différentes démarches pour en garantir l'authenticité.

Le développement des circuits courts appelle de nouvelles synergies entre producteurs, consommateurs et, plus généralement les acteurs pouvant intervenir dans les circuits courts. Ces mesures seront **déclinées au niveau régional** dans le cadre des plans que doivent élaborer pour la fin 2009 les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. **Un comité de suivi** sera chargé de suivre la mise en œuvre des mesures et de proposer, le cas échéant, de nouvelles pistes, notamment dans la perspective du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire annoncé par le Président de la République.

~~~~~

## **Gestion de l'espace et circuits courts de proximité, dans le cadre des liens ville-campagne :**

Rencontre du Réseau rural limousin du 28 janvier 2011. Note actualisée par des compléments apportés dans le texte.

### **Circuits courts et foncier**

Avec plus de 60 000 ha artificialisés chaque année, 279 000 ha de terres agricoles perdues entre 2006 et 2009, le foncier rural est menacé. Ce n'est pas sans conséquences sur la biodiversité, le climat, le paysage, l'installation agricole et le lien social (conflits d'usages...). D'où la nécessité d'appliquer les outils d'urbanisme (PLU et SCOT), qui permettent de protéger les zones agricoles et dont la loi Grenelle de juillet 2010 a renforcé l'objectif de réduction de la consommation d'espace. D'où le constat que les difficultés d'accès au foncier limitaient le développement des circuits courts.

### **Les circuits courts de proximité font-ils coïncider production durable et consommation responsable ?**

L'État soutient le développement des circuits courts, qui non seulement répondent à la demande des consommateurs mais facilitent la diversification agricole, contribuent à maintenir l'agriculture périurbaine, restaurent le lien social, ont un impact environnemental positif et permettent de faire connaître l'agriculture au grand public. En juin 2009, le Ministère a proposé un plan d'action en 14 mesures pour soutenir le développement des circuits courts.

Depuis, l'Etat s'est engagé, à travers la loi de modernisation de l'agriculture (LMA) publiée en juillet 2010 et le programme national de l'alimentation, dont le décret et l'arrêté sur la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire ont été publiés au Journal officiel du 2 octobre 2011. Le décret prévoit notamment que les gestionnaires de restaurants scolaires « *sont tenus d'identifier distinctement, sur les menus, les produits de saison entrant dans la composition des repas* ».

L'arrêté et ses annexes précisent par ailleurs les nouvelles exigences portant sur la variété et la composition des repas proposés, la taille des portions, le service de l'eau, du pain, du sel et des sauces.

Les dispositions de ces deux textes « *entreront en vigueur à compter du 1er septembre 2012 pour les services de restauration scolaire servant moins de 80 couverts par jour en moyenne sur l'année* ».

Dans ce cadre, le code des marchés publics a été modifié par un décret en date du 26 août 2011. Ce texte inclut, dans les critères de sélection des offres, « *les performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture* ». Cette formule privilégie volontairement les circuits courts, et non pas l'approvisionnement local, le critère de proximité étant contraire au droit européen.

Pour boucler ce coup de pouce législatif à un accès facilité de producteurs ou groupements de producteurs aux appels d'offres des collectivités pour leurs restaurants, le ministère de l'Agriculture doit encore publier une circulaire. Promise par Bruno Le Maire d'ici la fin de l'année, elle offrira aux agriculteurs de nouveaux débouchés pour leurs produits.

### **De quelle distance parle-t-on ?**

Derrière circuit court, parle-t-on de vente directe ou du nombre de kilomètres entre producteur et consommateur ?

Le plan Barnier 2009 définit le circuit court comme un mode commercialisation avec maximum un intermédiaire, peu importe la distance.

Mais ce qui est recherché est non seulement une proximité relationnelle mais aussi géographique. C'est pourquoi est apparu la notion de « circuit court de proximité », c'est à dire un système de commercialisation avec maximum un intermédiaire dans un territoire donné limitant les distances.

Avec internet la distance est elle primordiale ? D'autant plus, que la plupart des sites proposent des livraisons rapides. Mais que devient alors le contact direct entre le producteur et le consommateur. Cette question est aussi à se poser dans la distribution de panier où le consommateur ne fait que retirer le colis préparé.

En matière de distance, le développement des grandes villes rend l'éloignement toujours plus important ....

Mais les exploitations pourraient elle recevoir chaque jour plusieurs centaines ou milliers de voitures de consommateurs ??? Et se transformer en parking de super marché ?

Et combien de producteurs en IDF faudrait-il pour approvisionner tous les parisiens s'ils allaient directement acheter sur l'exploitation ?

Evidemment le transport et le regroupement de l'offre sont nécessaires.

D'ailleurs l'intérêt des grandes surfaces est de regrouper en un seul lieu tout les achats alimentaires et non alimentaires et les français sont habitués à tout trouver en un même lieu. Il paraît difficile d'inverser totalement cette habitude prise dans la façon d'acheter notre nourriture.

D'autre part, si les circuits courts se limitent à offrir que ce qui est produit localement ou régionalement, alors ils ne peuvent remplir totalement le panier de la ménagère. Sinon, beaucoup de régions seront privés d'aliments qui n'existent pas sur leur territoire. En Normandie, il faudra se passer de café, de chocolat, de banane, d'orange, d'olives, et même pêche, abricot, raisin qui deviendraient des denrées rares ...

### **Les limites du succès**

– La viande reste difficile à commercialiser en direct car il manque des abattoirs adaptés, des ateliers de découpe et les règles d'hygiène sont drastiques pour un petit éleveur.

– Se fournir en circuit court est chronophage (aller cueillir à la ferme, récupérer son panier, passer commande...) comparé à se rendre au supermarché.

– Le circuit court apparaît comme confidentiel, le grand public ne sait pas où ça se trouve, comment faire...

– Le circuit-court n'est pas toujours accessible à tous financièrement, notamment aux plus démunis.

– Le circuit court pose la question de la concurrence avec les artisans et commerçants locaux qui eux aussi ont des difficultés



## **Manger local, un enjeu d'avenir - Une question de volonté politique**

Choisir d'implanter un marché de producteurs plutôt qu'une zone d'activité est une question de volonté politique, pas un problème d'outils. Les élus ont aussi un pouvoir considérable sur la restauration collective ou l'installation agricole. A condition bien-sûr qu'ils soient informés et sollicités.

### **Une clientèle plus variée qu'on croit**

IL s'agit en général d'une population spécifique de « consom'acteurs ». En effet, riches ou pauvres, certains restent étrangers aux circuits courts.

Question d'habitude, de facilité, de sensibilité. Le problème se pose pour les mal-nourris, que l'accès aux circuits courts pourraient aider. De son côté, une étude de Rennes Métropole montre que l'on atteint des plafonds maximum. On ne pourra pas dépasser 10% de consommation en circuits courts, c'est pourquoi la production de masse continuera à exister. Avec 10 millions de franciliens à nourrir, on ne pourra pas transformer les exploitations d'Ile de France en circuits courts. Quant au Limousin, il serait impossible que tous les broutards soient engraisés et consommés localement.

### **Le circuit court, une plus-value pour les agriculteurs, mais pas seulement**

Le circuit court permet non seulement d'augmenter la plus-value des producteurs mais aussi de maintenir des petites exploitations qui ne tiendraient pas en filière longue. Il est aussi vecteur de lien social entre producteurs et consommateurs (ce qui incite à proposer des produits de qualité car le consommateur peut demander des comptes). Mais il crée aussi du lien entre producteurs eux-mêmes, et permet aux producteurs de se connaître, d'échanger, de ne pas travailler chacun seul dans son coin, de créer une dynamique sur le territoire. Une précision toutefois sur la notion de viabilité, qui s'oppose parfois à la « vivabilité ». Une petite ferme en vente directe ne pourra peut-être dégager que 800 € de revenus mais avec un épanouissement au travail et du temps libre.

### **Un bénéfice pour le consommateur : l'appréciation de l'alimentation**

Rappelons que le goût des produits est d'abord une notion de variétés ou de races, puis de l'état de maturité mais aussi de l'environnement pédoclimatique pendant la croissance pour éviter les carences ou stress subis par la plante ou l'animal. Une mauvaise variété produite localement n'a pas beaucoup de chance. Il vaut mieux une bonne conduite d'une bonne variété ou race (pour les produits animaux). Pour le consommateur, la meilleure connaissance des produits est une chance pour mieux les choisir et les déguster. Laissé seul dans ses choix en supermarché, le consommateur pourra apprécier de bénéficier de conseils dans sa relation avec le producteur

### **Idéalisation ou rêve nécessaire ?**

Dans certains cas, la motivation à pratiquer le circuit court est idéologique et n'apporte pas d'amélioration de la qualité de vie du producteur. De même, toutes les pratiques agricoles en circuits courts ne sont pas écologiques. N'y aurait-il pas une idéalisation des circuits courts ?

On peut se réjouir que l'agriculture puisse véhiculer du rêve : des liens ville-campagne, mais aussi campagne-campagne, périurbain-ville...

On voit souvent le circuit court comme un moyen de relier ville et campagne. Mais la réalité des circuits courts est plus diverse. Il peut s'agir d'une production consommée très localement par un réseau de voisinage ou, à l'inverse, d'une consommation à l'échelle internationale via le web.

### **Une solution parmi tant d'autres**

Manger local ne se limite pas à l'achat de produits en circuits courts. L'une des principales sources de produits locaux est l'autoproduction (potager). En ville, on commence à voir se développer des jardins partagés avec animation, compostage et échange de légumes. Quant aux supermarchés, ils s'intéressent de plus en plus aux producteurs locaux, comme le montre le choix de proposer de la viande locale.

### **Transformer la concurrence en complémentarité**



alimentaire est récente puisqu'elle a été actée en 2009. La Direction générale de l'alimentation de son côté, le définissait de façon indirecte pour une partie des produits agricoles en fixant une limite kilométrique au transport des produits carnés. Quelle que soit la définition retenue, le concept de circuit court cherche principalement à exprimer une proximité entre le producteur et le consommateur. Celle-ci peut être soit relationnelle, soit spatiale. La distance relationnelle est fonction du nombre d'intermédiaires qui vont simultanément accaparer de la valeur et de l'information utile. La distance spatiale est la mesure du chemin à parcourir entre le lieu de production et celui de vente. Celle-ci peut être fixée par des associations de consommateurs ou des pouvoirs publics à 50, 100 ou 150 km. Dans les faits il semble que les prescripteurs tendent à privilégier le nombre d'intermédiaires pour repérer la nature des circuits. Le court est donc d'abord un circuit de proximité relationnelle. Toutefois la bibliographie du sujet montre que pour l'essentiel les circuits courts sont des circuits qui associent une double proximité relationnelle et spatiale.

Les circuits courts, ce sont en gros 80 000 exploitations concernées en France si l'on se réfère aux résultats de la dernière enquête sur les structures d'exploitation agricoles. Ils sont présents plus particulièrement dans certaines productions. La vente directe est pratiquée par 67 % des horticulteurs, 50 % des producteurs de vins de qualité, légèrement moins par les maraichers et par 42 % des producteurs de fruits. A l'inverse, elle intéresse plus rarement les producteurs de viande et ceux de grandes cultures.

Le court n'est pas un système de production agricole figé. Ce sont des circuits et des processus de production et de transformation très différents les uns des autres. Différentes typologies ont été proposées pour caractériser les exploitations en circuits courts, mais une représentation canonique de celles-ci est difficile à établir compte tenu de l'extrême variabilité des circuits et des fonctions qu'elles assument. Elles combinent très fréquemment différentes formes de vente et de types de produits, transformés ou non. Les modes de commercialisation peuvent être des formes ancestrales comme la vente à la ferme ou sur les marchés, ou des formes plus innovantes telles les systèmes variés de vente en paniers, par Internet, d'approvisionnement en direct de restaurateurs, de la grande distribution, les cueillettes .... Cette diversité implique non seulement une grande hétérogénéité structurelle, mais aussi une variété de compétences et de technologies à intégrer en même temps que les fonctions.

La transformation de viande de porc en salaisons fermières nécessite des savoirs et des outils radicalement différents de la vente au détail, sur les marchés ou à la ferme et de celles relatives à l'élevage des animaux.

Les activités de l'exploitation en circuits court peuvent être scindées en trois types d'ateliers : production agricole, préparation/transformation des denrées brutes et commercialisation. Celles-ci sont complémentaires. Dans l'exploitation en circuits courts, une constante informationnelle et décisionnelle permet de lier les étapes successives mises en œuvre. Ce lien qui permet la continuité du cycle de production à l'intérieur d'une même unité de production, facilite la traçabilité des pratiques successives qui aboutissent au produit final. Cela peut être un facteur de maîtrise de la qualité extrêmement intéressant, même si ce n'est pas le seul et si cela n'est pas systématique. Plus concrètement et c'est une problématique majeure des recherches que nous conduisons ces activités successives se surajoutent, et conduisent à une accumulation de temps de travaux difficile à assumer au-delà d'un seuil, dont la plupart des travaux de recherche sur les circuits courts montre qu'il est vite atteint. Les besoins en savoirs et en emplois différents sont l'une des principales caractéristiques des exploitations en circuits courts et sont un de leurs atouts majeurs. Ce sont dans le même temps les principaux freins à leur développement.

L'organisation des cycles de production, l'adaptation des pratiques agronomiques, des technologies de la transformation, les besoins qualitatifs et quantitatifs en travail demandent une analyse des modalités de gestion mais ont été très peu accompagnés par les organes du développement agricole, peut être faute de recherches en amont, et plus certainement par manque d'intérêt du syndicalisme co-gestionnaire de l'agriculture française pour les singularités des circuits courts. Les pratiques des agriculteurs en circuits courts recèlent une grande richesse et pourtant on observe qu'il y a eu assez peu d'analyse des pratiques agronomiques en Europe comme sur les autres continents.

## **Quelles sont les caractéristiques des exploitations agricoles en circuits courts ?**

Les exploitations agricoles en circuits courts sont généralement de surface inférieure à la moyenne régionale, avec par contre une main d'œuvre souvent supérieure (Par exemple, en Île-de-France, exploitations mixtes ayant en moyenne 76 ha de surface agricole utile et 4,4 employés à temps plein contre 136 ha et 1,2 employés en circuits traditionnels) Les produits agricoles les plus vendus en circuits courts étant les légumes, les fruits, les œufs, le miel, les exploitations qui les produisent sont souvent spécialisées dans ces productions (arboriculteurs, maraîchers) mais on rencontre de plus en plus d'exploitations « mixtes », c'est-à-dire adjoignant à une « base » de grandes cultures classiques occupant la majorité de la surface (blé, orge, maïs, betteraves ...) un atelier spécialisé, valorisant par exemple une main d'œuvre familiale souhaitant rester sur la ferme. Les agriculteurs engagés dans une ou plusieurs formes de circuits courts n'obéissent pas à un profil précis : certains reprennent, notamment les maraîchers vendant en marché, des activités familiales antérieures, d'autres sont des entrepreneurs développant au gré des opportunités locales (engouement urbain, tourisme) une ou plusieurs formes de circuits courts (cas par exemple des fermes cueillettes), d'autres encore sont des « néo-ruraux » dont une catégorie récente est composée d'urbains en reconversion professionnelle et s'installant le plus souvent à proximité des villes dans des systèmes nouveaux (paniers) : ces différentes catégories font aujourd'hui l'objet de recherches techniques, économiques et sociologiques visant notamment à saisir leurs capacités de durer et/ou de se transmettre d'une génération à l'autre.

Sur un plan technique, la diversité est encore de mise. Cependant, une tendance forte est que, face à des demandes de qualité des produits moins « standard » que dans les circuits traditionnels, les agriculteurs remettent en selle des espèces ou des variétés oubliées, valorisent des légumes ou des fruits à l'aspect visuel ou au calibre non convenables pour la grande distribution.... En conséquences de ces exigences différentes, il est fréquent que les conduites techniques des productions au champ utilisent moins d'intrants (notamment pesticides et engrais) que les productions destinées aux circuits industriels, et favorisent des méthodes d'intervention manuelle très coûteuses en travail (voir ci-dessous) mais limitant les intrants chimiques.

## **On associe souvent circuits courts et développement durable, qu'en est-il réellement ?**

Les circuits courts sont effectivement fréquemment présentés comme plus « durables » que les circuits longs. Si sur certains aspects (augmentation de la biodiversité cultivée, éventuelle « écologisation » des pratiques), c'est, sous réserve d'inventaire, probablement le cas, les circuits courts n'ont pas que des avantages en termes d'impacts environnementaux. En particulier, la proximité géographique entre producteur et consommateur n'est paradoxalement pas toujours synonyme de faibles quantités d'énergie dépensée. Au contraire même : les études récentes, faites notamment en Allemagne, comparant pour différents produits (viande d'agneau ou de bœuf, jus de pommes, vin ...), les bilans énergétiques entre filières courtes et longues, montrent l'avantage fréquent de ces dernières, du fait de l'organisation logistique optimisée depuis des décennies en filières longues (en transport maritime notamment). Des travaux sont réalisés pour calculer des indicateurs environnementaux des aliments vendus en circuits courts, mais la marge de manœuvre dans ces circuits est grande en termes d'organisation logistique.

## **Pouvez-vous nous parler des recherches qui sont menées sur les circuits courts et plus particulièrement de l'investissement de votre unité dans ce domaine ?**

Malgré la place significative des circuits courts dans l'agriculture contemporaine, leur caractère pionnier et leur aptitude à répondre à un certain nombre de problématiques, ils n'ont jamais été un objet de politique agricole très important. Par voie de conséquence, ils n'ont pas ou très peu fait l'objet de travaux d'économie agricole ou d'agronomie. Pourtant ils posent des questions empiriques riches pour l'essor de ces disciplines de recherche. Le renouvellement des pratiques agricoles, en particulier les essais de pratiques respectueuses de l'environnement, le maintien de la diversité des variétés cultivées, la résistance de l'offre alternative de produits alimentaires à l'offre de la grande distribution ont été portés par les circuits courts.











